La confédération roule au gaz

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Energie extra**

Band (Jahr): **- (2004)**

Heft 6

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-645560

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

En bref

Symposium de Charmey. Le 4 novembre, le 3e Symposium de Charmey sur les énergies renouvelables s'est penché sur la question de l'avenir du biocarburant en Suisse. En ouverture, le conseiller d'Etat fribourgeois Michel Pittet a relevé que «la Confédération hésite encore», alors que d'autres pays ont déjà compris qu'il y aurait de quoi substituer une partie du carburant fossile importé en valorisant les excédents et les déchets de la production agricole. Thomas Schmid, de l'Union suisse des paysans, a souligné que sur les 410 000 hectares de grandes cultures, 1200 sont utilisés pour produire du biodiesel. En 2002, 65 installations agricoles de biogaz ont produit de quoi approvisionner 998 ménages en énergie et 250 en chaleur. Philippe Cordonier, de l'Union Pétrolière suisse a fait l'apologie du centime climatique pour «réduire effectivement les émissions globales de CO_2». Il a souligné que le mélange d'un pourcentage de biocarburants aux carburants fossiles, «essence et diesel resteront prédominants durant les prochaines décennies», est une «excellente solution transitoire à la problématique des émissions de CO_2.» Pierre Schaller, directeur d'Alcosuisse, a souligné les avantages qu'il y aurait à adjoindre 5% de bioéthanol à l'essence. Ce carburant, baptisé «essEnce5», est non seulement accepté par les constructeurs automobiles, mais est aussi aux normes suisses et européennes. Il augmente le taux d'octane, donc l'efficacité du moteur, et réduit d'environ 4,5% les émissions de CO_2. «Si ce produit se généralisait à toute l'essence consommée en Suisse, les émissions de gaz à effet de serre seraient réduites de plus de 600 000 tonnes de CO_2 équivalent par année.»

Prix de l'électricité. Le nouveau surveillant des prix, Rudolf Strahm, veut examiner de près les prix de l'électricité en Suisse, selon sa déclaration lors d'une manifestation d'idée suisse (Société suisse de gestion d'idées et d'innovations). En Suisse romande notamment, les prix sont nettement plus élevés que la moyenne suisse. Dans les



cantons de Vaud et de Genève, les tarifs de l'électricité pour gros consommateurs correspondent à plus de 125% de la moyenne et dans le canton de Zurich à moins de 75%. Les prix de l'électricité varient entre 13 et 43 centimes le kilowattheure. «Monsieur Prix» veut engager une procédure à l'encontre des 80 fournisseurs les plus chers.

Electroménager. Depuis le 1er janvier 2002, il est obligatoire de déclarer la consommation d'énergie de différents appareils électroménagers. Les prescriptions concernant l'*étiquetteEnergie* ont été promulguées dans le cadre du programme *SuisseEnergie* conformément aux directives de l'UE. En juillet 2003, l'UE a adapté lesdites directives au développement technique; la Suisse fait de même avec une modification dans l'annexe à l'Ordonnance sur l'énergie. La majorité des réfrigérateurs et congélateurs de ménages sont déjà dans la catégorie d'efficacité A. L'introduction des deux nouvelles catégories A+ et A++ permettra à nouveau de distinguer les meilleurs appareils.

Succès de l'*étiquetteEnergie* pour les voitures de tourisme grâce aux concessionnaires: c'est ce qui ressort d'un rapport du Touring Club Suisse (TCS) mandaté pour contrôler la mise en oeuvre. Depuis mars 2003, l'*étiquetteEnergie* pour voitures de tourisme doit être apposée à un endroit bien visible sur, ou près de chaque voiture neuve mise en vente. Selon le TCS, cette disposition est respectée pour 93% des voitures neuves exposées. Chez 62% des concessionnaires de marques contrôlés, les inspecteurs n'ont trouvé aucun véhicule sans l'*étiquetteEnergie*.

Agenda

26 février – 6 mars 2005: Bien construire, SuisseEnergie à Habitat & Jardin, Palais de Beaulieu, Lausanne.
3 mars 2005: Journée professionnelle Energie à Habitat & Jardin, Palais de Beaulieu, Lausanne.
7 et 8 avril 2005: 10e conférence annuelle d'Energie-Cités, Clermont Ferrand, infos, *www.energie-cites.org.*
22 juin 2005: assemblée générale de l'Association Cité de l'énergie, «Rénovation des bâtiments dans les Cités de l'énergie», Beaexpo, halle 140, Berne.

Publications

Les publications suivantes peuvent être commandées auprès de l'OFCL, Diffusion publications, 3003 Berne, fax 031 325 50 58, *verkauf.zivil@bbl.admin.ch*:
Partenaires pour le climat 3e rapport annuel SuisseEnergie 2003/04, numéro de commande: 805.950.03f, gratuit, existe aussi en allemand, italien et anglais
Programme d'encouragement Lothar Août 2000 – décembre 2003, à commander gratuitement auprès de l'Office fédéral de l'énergie, *office@bfe.admin.ch*
Mais aussi:
ENET NEWS, nouvelles de l'OFEN sur la recherche énergétique, *www.energieforschung.ch*

Impressum

energie extra
Numéro 6.04
(parution tous les deux mois)

Editeur
Office fédéral de l'énergie
3003 Berne
BFE OFEN UFE SFOE

Rédaction
Marianne Zünd, Klaus Riva, Mireille Fleury, OFEN, Section Communication, téléphone 031 322 56 64, fax 031 323 25 10
e-mail: *office@bfe.admin.ch*
Büro Cortesi Biel, tél. 032 327 09 11, fax 032 327 09 12
buerocortesi@bcbiel.ch
Werner Hadorn (responsable),
Renaud Jeannerat, (version française)
Textes: Hans-Ueli Aebi, Jean-Jacques Daetwyler, Fabio Gilardi, Werner Hadorn, Renaud Jeannerat, OFEN
Traductions: Jean-Claude Meier, Sylvie Gentizon, Patrick Burkhard
Photos: Comet (5, 7), Olivier Messerli, Nagra, Joël Schweizer, Rolf Weiss (2) OFEN, l.d.d
Layout: Hans Eggimann

Adresse Internet
www.suisse-energie.ch

Infoline SuisseEnergie
téléphone 0848 444 444

La Confédération roule au gaz

A l'avenir, 5% des véhicules achetés chaque année par la Confédération devront rouler au gaz naturel.

Le Conseil fédéral a fixé cet objectif dans un rapport, afin de donner suite au postulat de 2002 du conseiller national obwaldien PDC, Adrian Imfeld.

Avec la modification imminente de la Loi sur l'imposition des huiles minérales, l'impôt sur le gaz naturel ou gaz liquéfié utilisé comme carburant doit être abaissé d'au moins 40 centimes par litre d'équivalent essence. Le biogaz et les autres carburants provenant de matières premières renouvelables doivent être totalement exonérés de l'impôt sur les carburants.

Avec les véhicules au gaz naturel, la Confédération soutient les objectifs de politique environnementale liés à la réduction d'impôt sur les carburants et sert en même temps de modèle.

Supportable. L'acquisition de véhicules à gaz naturel s'effectue dans le cadre de la gestion de la mobilité de l'Administration fédérale. Le Conseil fédéral prévoit un surplus de coûts de quelque 90 000 francs par an qui doivent être compensés dans le cadre des ressources financières. Comme le renouvellement partiel du parc de véhicules est échelonné dans le temps, la charge est supportable.

Par ailleurs, l'Administration fédérale veut faire connaître les avantages écologiques des véhicules roulant au gaz naturel grâce à une campagne d'information auprès du public et des collaborateurs.

Coupon

Abonnement gratuit à *energie extra*
Pour avoir des nouvelles tous les deux mois de l'OFEN et du programme *SuisseEnergie*, on peut s'abonner à *energie extra* ou commander des numéros supplémentaires.
Numéro: _____
Nombre d'exemplaires: _____
Nom: _____
Adresse: _____
NP/Lieu: _____

Coupon de commande à envoyer ou à faxer à:

OFEN
Section Communication
Case postale, 3003 Berne, fax 031 323 25 10
ou par e-mail: office@bfe.admin.ch
Bureaux de l'OFEN: Worblentalstrasse 32, 3063 Ittigen

Eine deutschsprachige Ausgabe von **energie extra** ist erhältlich beim Bundesamt für Energie 3003 Bern, Fax 031 323 25 10.